

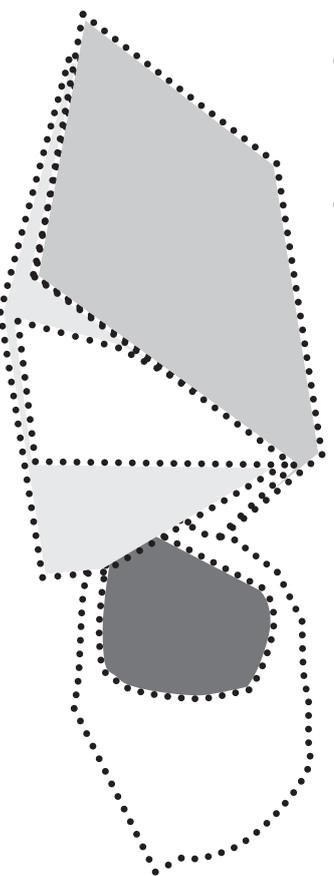
JAMAIS SANS TOIT !

Dans l'agglomération Lyonnaise, près de 200 enfants n'ont pas d'endroit où dormir.

Le droit fondamental à un logement prévu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant n'est pas appliqué !

Depuis trois semaines, ces enfants et leur famille ont trouvé abri dans des écoles. Parents, enseignants, riverains remplissent une mission qui relève de la compétence de l'Etat mais qu'il est incapable de mettre en oeuvre.

Reçu à deux reprises par les services de la Préfecture, le collectif « Jamais sans toit » n'a pas obtenu de réponse satisfaisante, ni de solutions pérennes d'hébergement. Il organise donc un :



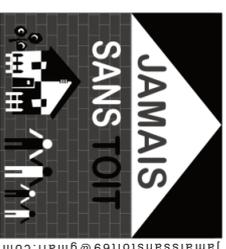
CAMPEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE

mercredi 10 décembre dès 18h30

Apportez vos tentes et un repas à partager

Nous nous installons pour la soirée square Delestraint

cours de la Liberté, Lyon 3^{ème}



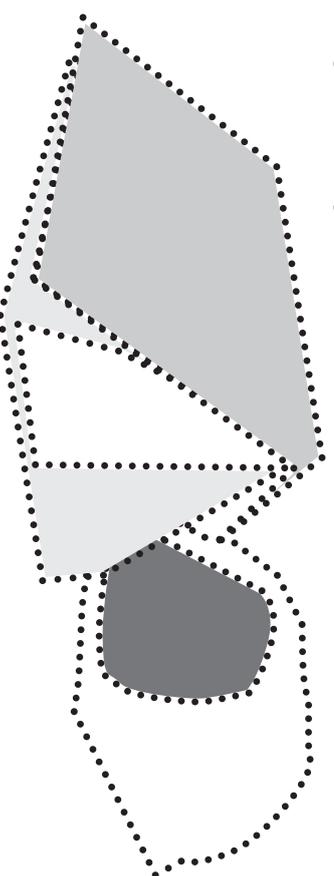
JAMAIS SANS TOIT !

Dans l'agglomération Lyonnaise, près de 200 enfants n'ont pas d'endroit où dormir.

Le droit fondamental à un logement prévu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant n'est pas appliqué !

Depuis trois semaines, ces enfants et leur famille ont trouvé abri dans des écoles. Parents, enseignants, riverains remplissent une mission qui relève de la compétence de l'Etat mais qu'il est incapable de mettre en oeuvre.

Reçu à deux reprises par les services de la Préfecture, le collectif « Jamais sans toit » n'a pas obtenu de réponse satisfaisante, ni de solutions pérennes d'hébergement. Il organise donc un :



CAMPEMENT DEVANT LA PRÉFECTURE

mercredi 10 décembre dès 18h30

Apportez vos tentes et un repas à partager

Nous nous installons pour la soirée square Delestraint

cours de la Liberté, Lyon 3^{ème}